Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA **Band:** 6 (2008)

Heft: 19: La formation

Artikel: Nécessité des collaborations intercantonales

Autor: Baume-Schneider, Elisabeth

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824069

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Nécessité des collaborations intercantonales

La formation est un enjeu passionnant au carrefour de plusieurs besoins essentiels.

Les jeunes ont droit à une formation diversifiée et de qualité tandis que leurs compétences acquises sont vitales pour le développement socio-économique et culturel de notre région.

ue l'on parle de formation de base, de cursus plus élaborés dans le secondaire II ou tertiaire, ou par la suite dans un contexte plus vaste, de formation continue, une réflexion et des actions de dimension intercantonale s'imposent. Cette volonté politique s'inscrit dans un projet de société orienté vers l'ouverture, avec à la clé une recherche de complémentarités et d'efficience dans nos offres de formation respectives. Il s'agit également d'un appel adressé à nos apprenti-e-s et étudiant-e-s en matière de mobilité et de choix de trajectoires de formation.

Le monde de la formation bouge, très vite, peut-être trop vite... Les réformes destinées à moderniser les structures de formation, à les rendre compatibles aux standards internationaux (Bologne) et aux aspirations de la société et de l'économie sont nombreuses et s'enchaînent rapidement. Dans ce contexte, les défis ne peuvent plus être appréhendés à l'échelle locale, mais doivent être réfléchis dans une perspective plus régionale visant à resserrer nos structures de formation vers des pôles spécialisés et complémentaires dans un même espace régional.

Compte tenu de cette pression et des perspectives démographiques malheureusement à la baisse dans nos régions, il est cohérent de penser notre système de formation de manière interjurassienne. Sur un espace de 110'000 habitants, il n'est plus envisageable de prôner une forme d'autarcie et si les enjeux de proximité ne

sauraient être bafoués, ils laissent toutefois la place à une nouvelle coordination de l'offre globale de formation.

Les enjeux de formation concernent tant l'école obligatoire que le domaine postscolaire. On ne peut que se réjouir du fait que le secondaire II soit désormais quasi «un passage obligé», avec plus de 95% de jeunes gens dans nos régions qui décrochent un certificat de ce niveau. Cette qualification des jeunes est essentielle pour leur assurer une autonomie financière et des choix en matière d'emploi. La volonté de hausser le niveau global de formation de la population en fonction des aptitudes et des aspirations de chacun et des possibilités d'emploi, scelle l'importance désormais déterminante d'une offre de formation de qualité permettant d'envisager sereinement

l'exercice d'une activité professionnelle ou la poursuite d'une formation dans le domaine tertiaire.

Les collaborations au degré tertiaire sont devenues incontournables et les trois cantons BEJUNE l'ont compris en créant des institutions communes, la Haute école pédagogique (HEP) et la Haute école Arc (HE-Arc). Leur création procède d'une volonté, celle des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel, d'unir leurs compétences autour de pôles de formation tertiaire associés étroitement au développement de la région. Il est essentiel de positionner des pôles de compétences dans la région et d'être ainsi un partenaire fort et crédible en Suisse romande. A ce titre, l'option d'un site unique de formation pour la HE-Arc à Neuchâtel, avec des antennes de proximité ou des instituts de recher-



Université technologique Belfort-Montbéliard à Sevenans



LUCIE A BESOIN **QU'ON S'ENGAGE** POUR SON AVENIR.

C'EST EXACTEMENT **CE QUE NOUS** LUI OFFRONS.

Nouveau!

Le compte Start 2 gratuit et plein d'avantages pour les 15-24 ans. À l'ouverture d'un compte Start 2, recevez vo-tre Startbox à nos guichets. www.bcj.ch



start Dans ma vie ça compte.

ACHETEZ OU VENDEZ

Prenez conseil auprès d'un professionnel

DE L'IMMOBILIER

VOTRE PARTENAIRE DEPUIS 19 ANS AGENCE AGRÉÉE

L'immobilier, c'est notre métier

Axic SA
Bellevoie 22, 2800 Delémont 032 422 64 67 et 079 208 51 00

www.axic.ch avec plus de 500 photos











bigla

girsberger

Villat bureau

Etude et aménagement 45, rue Emile-Boéchat 2800 Delémont Tél. 032 422 09 94 www.villat.ch



Ghislain et Christine Pissenem Place de la Gare 10 2800 Delémont 1 Téléphone 032

422 17 77 032 423 19 89

Fermé mardi soir et mercredi



Ingénieurs-conseils SIA USIC

Routes et trafic Hydraulique Structures et ouvrages d'art Gestion des déchets et carrières Travaux spéciaux

Aménagement du territoire





www.atb-sa.ch info@atb-sa.ch

2740 Moutier 032 494 55 88 2950 Courgenay 032 471 16 15 032 487 59 77 2720 Tramelan 032 951 17 22 2350 Saignelégier 2732 Reconvilier 032 483 13 83



Par Elisabeth Baume-Schneider

Ministre de la formation, de la culture et des sports de la République et Canton du Jura

che décentralisés à Saint-Imier, Delémont et La Chaux-de-Fonds (Néode), offre une attractivité plus grande et assurera, face aux critères de l'OFFT, aux attentes des étudiant-e-s et des entreprises de la région, une plus grande solidité dans le domaine de l'ingénierie.

Une réflexion de même nature au niveau de la HEP BEJUNE est en cours, non pas pour concentrer les pôles de formation, mais en vue de réfléchir à une organisation moins éclatée de ses plateformes de formation. La mise en place de nouveaux profils de formation pour les enseignant-e-s primaires et les collaborations renforcées - pour ne pas parler de concurrence - aves les autres HEP de Suisse romande nous incitent à mettre l'ouvrage sur le métier et à chercher les meilleures solutions d'avenir pour les formations des enseignant-e-s de l'espace BEJUNE.

Dans le degré secondaire II, la mobilité des apprenti-e-s et étudiant-e-s fait partie depuis plusieurs années d'une réalité BEJUNE. Si le rôle de chaque canton est d'assurer et de développer sur le sol cantonal un paysage de formation de niveau secondaire II aussi large et diversifié que possible, le rôle des accords intercantonaux est de garantir à nos ressortissant-e-s l'accès à des segments de formation qui ne pourraient être représentés dans nos régions. Les réformes des structures de formation du postobligatoire dans le Jura et la partie francophone du canton de Berne, avec la création du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), comme celle du futur Centre professionnel du Jura bernois, constituent elles aussi une opportunité d'aborder les questions de formation à une échelle plus large. De telles structures doivent permettre aux personnes concernées et aux décideurs de dialoguer et de collaborer autour de projets mobilisateurs et de programmes de formation cohérents, diversifiés et en phase avec la société et l'économie. Elles contribuent à éviter les redondances et les incohérences du système par des transferts de compétences, des regroupements de filières ou la recherche de synergies dans l'utilisation des moyens, sans pour autant péjorer l'offre de formation. Plutôt que de construire deux «sphinx», la création de structures communes entre les deux cantons, par exemple en imaginant des «écoles interjurassiennes» dans différents domaines, doit être étudiée avec ouverture et sérénité et ce bien que le débat de part et d'autre de la Roche St-Jean soit des plus sensibles.

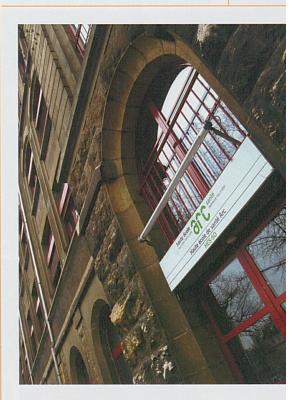
L'intercantonal n'est pas le monopole de l'espace BEJUNE. C'est aussi le regard vers d'autres régions linguistiques, voire l'apprentissage de nouveaux réflexes transfrontaliers. Les collaborations avec des institutions et centres de formation situés du côté de Besançon, de Belfort-Montbéliard ou de l'Alsace, doivent être nouées, afin de démontrer que notre intérêt pour ce qui se passe au-delà de la frontière ne se limite pas à la main-d'oeuvre, mais aussi aux compétences développées dans le domaine de la formation.

L'intercantonal est également une possibilité de s'immerger dans une autre langue et culture. La proximité de Bâle et de Bienne est un atout essentiel dans le développement de compétences dans le domaine du bilinguisme. La création de plateformes de collaboration, comme celle entre le Jura et les Hautes écoles du Nord-Ouest de la Suisse, doit être favorisée

pour inciter les étudiant-e-à s'ouvrir à de nouveaux parcours de formation.

Au vu de ce qui précède, proposer de jouer la carte de l'intercantonal est porteur de sens, affirme un sentiment de confiance dans l'avenir et non de repli ou de frilosité qui nous inciterait à nous contenter de défendre notre « pré carré » uniquement.

Certes, cette vision politique bouscule des certitudes et des habitudes mais propose, sans péjorer notre qualité de vie actuelle, un développement concerté et «gagnant-gagnant» de nos régions!



Bâtiment qui abrite le domaine santé de la Haute Ecole Arc à Neuchâtel